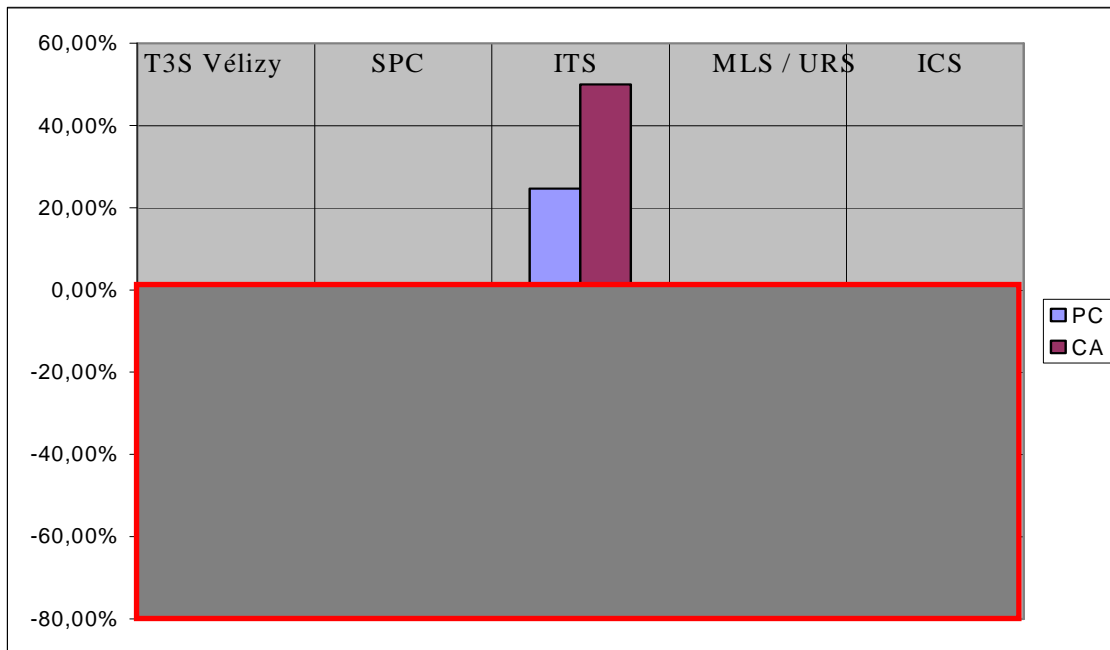


## Données économiques et sociales

La situation des prises de commandes et du chiffre d'affaire à fin avril 2010 pour les BLs du site de Vélizy a été présenté au CE du 20 mai 2010. L'histogramme suivant présente les écarts par rapport au budget (situation à fin avril 2010).



La BL ITS (Sécurité des technologies de l'information) est en ligne avec le budget voire en avance. Pour les autres BL, les raisons de retard sont synthétisées dans le tableau suivant :

BL principales raisons retard	Prise Commandes (M€)	Chiffre Affaire (M€)
SPC (Système de Protection Civile)		
MLS (Signalisation ferroviaire Grande Ligne)		
URS (Signalisation ferroviaire Urbaine)		Chili (déjà facturé 09)
ICS (Systèmes intégrés de communication et supervision)	GSM RFF	Quasi équilibre

Coté SPC, l'affaire Mexico (TelMex) se détend, mais reste contrainte, et 3 contrats sont en attente du déblocage financier.

Le résultat global est jugé quasi conforme par la Direction, mais nous inquiète : 2010 est une année à résultat prévu négatif, et certaines affaires ne semblent pas encore maîtrisées.

## RETOUR NAO 2010

Mis en place à l' « arrache » fin 2009, le nouveau système d'évaluation a soulevé beaucoup d'incompréhension et de déception. Encore plus que la faiblesse des augmentations, le nouveau système d'évaluation a créé un grave traumatisme car il n'a pas touché qu'au portefeuille mais surtout au moral.

Ci-après le résultat de la répartition de ces évaluations :

	Excellence	Maîtrise	Consolidation	Construction	Inadéquation
T3S	2,04%	36,50%	44,93%	15,00	1,53%
groupe	3,67%	42,95%	42,47%	9,72%	1,19%

42 salariés n'ont pas eu d'augmentation individuelle soit 3,36% des effectifs.

La "politique" salariale a été complétée par une autre mesure qui peut paraître symbolique mais qui a le mérite d'être intelligente : le tansfert de 15€ net par mois de la part Salarié de la cotisation prévoyance (code 023 de votre feuille de paye) vers la part employeur (code 021).

Sans vouloir dire son nom, c'est une augmentation générale, égale pour tous, de 180 € nets par an (il reste cependant à entériner le report de cette avancée les années suivantes). Cette mesure a été effectuée sur la paye d'avril (en 2 lignes : une régularisation pour les 3 premiers mois et une mise à jour pour le mois courant) avec effet rétroactif au 1er janvier.

### **Retard pour la paye de mars**

Suite à une erreur de la BNP, la paye du mois de mars nous a été virée avec 6 jours de retard. La Direction de T3S a largement communiqué en indiquant que tous les frais (agios, ...) liés à ce retard seraient pris en charge par la BNP.

N'oubliez donc pas de fournir tous les justificatifs à votre correspondant paye et à nous contacter si vous rencontrez des problèmes.

Il est à signaler que nous ne sommes pas les seuls à être concernés par cette erreur de la BNP : D'autres unités du Groupe et, encore plus critique, 400 000 chômeurs dont les allocations ont également été bloquées jusqu'au 6 avril.

Les tradeurs de la BNP ont du bien s'amuser avec tout cet argent pendant 5 jours.

Quelques incohérences sont aussi apparues chez certains (principalement chez les embauchés en cours d'année 2009) entre les feuilles de paie et les bulletins de situation salaire (avec une part variable non proratisée). Que les personnes concernées qui ne s'y retrouvent pas n'hésitent pas à nous contacter !

### **Vos contacts CFDT**

Sonia Taldir : sonia.taldir@thalesgroup.com

Pascal Le Gusterneq : pascal.legusterneq@thalesgroup.com

Paul Couble : paul.couble@thalesgroup.com